



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Matawinie

CONSEIL MUNICIPAL Territoire non organisé de la MRC de Matawinie Séance ordinaire – 8 juillet 2020

SONT PRÉSENTS

- MM Sylvain Breton, maire
Martin Bordeleau, conseiller
Joé Deslauriers, conseiller
Réjean Gouin, conseiller
Bruno Guilbault, conseiller
Martin Héroux, conseiller
Réjean Larochelle, représentant d'Entrelacs
Daniel Monette, conseiller
Gaétan Morin, conseiller
Serge Perrault, conseiller
François Quenneville, conseiller
Martin Rondeau, conseiller
Richard Rondeau, conseiller
- Mmes Audrey Boisjoly, conseillère
Isabelle Parent, conseillère
Isabelle Perreault, conseillère

Formant quorum sous la présidence de monsieur Sylvain Breton.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

- M. Pierre Winner, secrétaire-trésorier et directeur général par intérim
Mmes Hélène Fortin, secrétaire-trésorière et directrice générale adjointe
Julie Dorich, secrétaire de direction

La séance s'est tenue par vidéoconférence en raison des mesures d'urgence reliées à la COVID-19. L'enregistrement audio sera diffusé sur le site Internet de la MRC.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum ayant été constaté,

Il est proposé par M. Gaétan Morin, appuyé par M. Martin Héroux et résolu unanimement que la présente assemblée soit et est ouverte à 13 h 24.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Martin Rondeau, appuyé par M. Réjean Larochelle et résolu unanimement que le projet d'ordre du jour soit adopté avec la modification du point suivant :
4.1. *États financiers au 31 décembre 2019 – Présentation*

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2020
4. DOSSIERS
 - 4.1. États financiers au 31 décembre 2019 – *Présentation*
 - 4.2. Demande d'aide financière – Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale – Décision
 - 4.3. Appel d'offres – Fauchage et débroussaillage du chemin du Parc – Résultats – Décision
 - 4.4. Appel d'offres – Rapiéçage mécanisé chemin du Parc – Décision

TNO-047-2020

TNO-048-2020



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Matawinie

CONSEIL MUNICIPAL Territoire non organisé de la MRC de Matawinie Séance ordinaire – 8 juillet 2020

4.5. Projet d'amélioration du chemin des Cyprès – Autorisation de vente de terrain – Luc Richard - Décision

5. LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES ENGAGEMENTS - ADOPTION
6. LISTE DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES - DÉPÔT (AUCUN)
7. VARIA
8. PÉRIODE DE QUESTIONS
9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2020

TNO-049-2020

Il est proposé par M. Richard Rondeau, appuyé par M. Daniel Monette et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal, comme rédigé.

4. DOSSIERS

4.1. États financiers au 31 décembre 2019 – Présentation

Les membres du Conseil du TNO prennent acte du dépôt des états financiers au 31 décembre 2019 du Territoire non organisé, effectués par la firme Boisvert et Chartrand S.E.N.C.R.L.

Ceux-ci seront adoptés lors de la séance du Conseil du TNO du 9 septembre 2020.

4.2. Demande d'aide financière – Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale - Décision

TNO-050-2020

Considérant que le ministère des Transports offre un programme d'aide financière pour la voirie locale;

Considérant que ce programme vise à aider les municipalités dans la planification, l'amélioration et l'entretien du réseau routier local dont elles ont la responsabilité;

Considérant que les travaux admissibles comprennent les ouvrages de revêtements mécanisés de la chaussée (resurfacement);

Considérant que le chemin du Parc est un chemin municipal;

Considérant que des travaux mécanisés de la chaussée sont requis pour l'amélioration du chemin du Parc;

En conséquence, il est proposé par M. Gaétan Morin, appuyé par M. Serge Perrault et résolu unanimement d'autoriser la directrice du Service d'aménagement à déposer une demande d'aide financière de 4 000 \$ et d'adresser celle-ci à la députée de Berthier, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), pour permettre la réalisation de travaux d'amélioration du chemin du Parc situé dans le Territoire non organisé.

4.3. Appel d'offres – Fauchage et débroussaillage du chemin du Parc – Résultats - Décision

TNO-051-2020

Considérant la responsabilité de l'administration du TNO vis-à-vis de l'entretien et de la sécurité du chemin du Parc;

Considérant que les travaux de fauchage et débroussaillage assurent une meilleure visibilité pour les usagers de la route;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Matawinie

CONSEIL MUNICIPAL Territoire non organisé de la MRC de Matawinie Séance ordinaire – 8 juillet 2020

Considérant que les travaux de débroussaillage sont nécessaires, notamment pour faciliter les opérations de déneigement;

Considérant que parmi les entrepreneurs contactés, l'entreprise EGA Entreprise a déposé le prix le plus bas;

Considérant la recommandation du Service d'aménagement;

En conséquence, il est proposé par M. Daniel Monette, appuyé par M. Martin Héroux et résolu unanimement que le Conseil municipal du TNO octroie le contrat de fauchage et débroussaillage des abords du chemin du Parc à l'entreprise EGA Entreprise au coût de 15 582,16 \$ plus les taxes applicables.

4.4. Appel d'offres - Rapiéçage mécanisé chemin du Parc - Décision

TNO-052-2020

Considérant la responsabilité de l'administration du TNO vis-à-vis de l'entretien et de la sécurité du chemin du Parc;

Considérant que les travaux de rapiéçage assurent une meilleure sécurité des usagers;

Considérant que parmi les entrepreneurs contactés, l'entreprise Poitras Asphalte a déposé le prix le plus bas;

Considérant la recommandation du Service d'aménagement;

En conséquence, il est proposé par M. Gaétan Morin, appuyé par M. Martin Bordeleau et résolu unanimement que le Conseil municipal du TNO octroie le contrat de rapiéçage des sites de priorité P1 du chemin du Parc à l'entreprise Poitras Asphalte au coût de 34 289,14 \$ plus les taxes applicables.

4.5. Projet d'amélioration du chemin des Cyprés – Autorisation de vente de terrain – Luc Richard

TNO-053-2020

Considérant la demande reçue de la part de M. Luc Richard le 29 juin 2020, lequel souhaite se porter acquéreur d'une partie du lot 6 094 762;

Considérant que la partie de lot visée est représentée comme étant une partie du chemin des Cyprés situé dans le TNO et est d'une superficie approximative de 3 450,8 mètres carrés;

Considérant que cette partie de lot n'est pas actuellement utilisée comme chemin et que le TNO de la MRC de Matawinie n'envisage pas d'aménager de chemin sur celle-ci;

Considérant que M. Richard s'est engagé à acquitter les frais d'acquisitions établis, de même que les frais d'arpenteur et de notaire;

Considérant que selon la valeur marchande établie à partir de comparables du secteur, un taux de 0,15 \$ du mètre carré est appropriée;

En conséquence, il est proposé par M. Richard Rondeau, appuyé par M. Martin Héroux et résolu unanimement que le Conseil municipal du TNO de la MRC de Matawinie :

- autorise la vente d'une partie du lot 6 094 762 à un taux de 0,15 \$ du mètre carré à M. Luc Richard, conditionnel à ce que ce dernier assume les frais d'arpenteur et de notaire afférents;
- autorise le directeur général par intérim du TNO et le maire du TNO à signer tout document donnant effet à la présente résolution.

5. LISTE DES DÉBOURSÉS ET ENGAGEMENTS – ADOPTION

TNO-054-2020

Il est proposé par M. François Quenneville, appuyé par M. Daniel Monette et résolu unanimement d'adopter la liste des déboursés et engagements, telle que présenté :



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de la Municipalité régionale
de comté de Matawinie**

**CONSEIL MUNICIPAL
Territoire non organisé de la MRC de Matawinie
Séance ordinaire – 8 juillet 2020**

Compte « Général » TNO

Chèque no 3416, montant de 11,05 \$

Chèque no 200003, montant de 132,22 \$

Engagements 2020 nos 20-000055 à 20-000068, montant total de 48 700,98 \$

6. LISTE DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS - DÉPÔT

Aucun virement effectué.

7. VARIA

7.1. **Aucun point**

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Gaétan Morin, appuyé par M. Martin Rondeau et résolu unanimement que la présente séance ordinaire du Conseil municipal du Territoire non organisé soit et est levée à 13 h 28.

TNO-055-2020

Pierre Winner
Secrétaire-trésorier et
directeur général par intérim

Sylvain Breton
Maire